

5532/17

Arthur Bouette

Bruxelles, le 30 janvier 1923.

I annexe.

Monsieur,

Je vous retourne ci-inclus la lettre que vous avez bien voulu me communiquer. Nous examinerons volontiers ici le tableau dont il s'agit si vous le déposez à vos frais, risques et périls au Secrétariat du Musée, en vue d'en proposer l'achat par l'Etat. Il y aurait lieu en ce cas de fournir aussi l'indication du prix demandé; la décision de la Commission directrice vous sera communiquée ensuite. Mais il n'entre pas dans nos attributions de faire des expertises pour compte de particuliers.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Arthur BOUTTE,
Juge au tribunal de 1ère instance,
AULNOIS-QUEVY.

TRIBUNAL Aulnois Mons, le 23 I. 1923.

DE
Première Instance

DE MONS

Cabinet

DE

M

JUGE D'INSTRUCTION

Dossier n°

Renvoyer la présente
et la réponse au signataire

Annexe

Monsieur le conservateur,

Nous - nous ne pouvons de
recourir à notre autorité.

Je voudrais une tige que la
délaisser ne peut pas de confiance en
félicité - J'en l'idée de la sauvegarde
un petit amateur qui est réputé comme
enroulé - cette tige d'origine familiale
a traversé d'innombrables déluges, et
représente le sacrifice de nos remparts
de Dieu au sortir de l'arche. R. ans.
-ter, dont s'agit, me répond par la lettre
jointe que nous seray bien aimable de
nous en retourner, s'il me plaît,
que me conseille-t-on de faire? -
Cependant nous dans nos cartons quelques

à qui je prie remettre cette
lettre? avec mes remerciements senti-
mentaux - veuillez agréer, Monsieur le
Sénateur, l'assurance de ma conside-
ration la plus distinguée.

Mons - auteur.

adrem. Arthur Drotte Juge
au tribunal de 1^{re} instance de
Mons -

Aubois - quény

Belgique -
